

Notre charte éthique a pour objectifs :

- De fixer un cadre pour informer les personnes ou organisations qui souhaitent s'associer et contribuer à ce projet collaboratif des valeurs qui le sous-tendent,
- De faciliter le positionnement du comité de pilotage sur des nouvelles demandes de collaboration.

C'est un cadre qui réunit les collectifs actuellement associés à cette démarche et cherche à rallier de nouvelles collaborations.

Proposition en cours de consolidation

CHARTRE

Les filières de proximité présentées et promues dans le cadre du site cerealocales.org se distinguent des filières économiques classiques sur les points suivants (si ce n'est pas le cas sur tous les points mentionnés, elles cherchent à s'en rapprocher). Les acteurs concernés par ces filières de proximité peuvent être des producteurs, artisans-transformateurs, distributeurs, collectivités, animateurs, conseillers, chercheurs, consommateurs et citoyens.

- Ces filières se basent sur des pratiques agricoles et artisanales qui mettent au cœur de leur fonctionnement le **vivant** (plantes et humains). Elles participent à renforcer la biodiversité cultivée et limitent autant que possible leur impact sur la biodiversité naturelle.
- Elles produisent et commercialisent des aliments **sains** et **respectueux du vivant**.
- Elles cherchent à valoriser la **diversité des modèles** (des semences aux produits finis).
- Les différentes personnes aux différents maillons de ces filières de proximité sont dans des logiques de **collaboration** qui vont au-delà des échanges financiers. Elles se considèrent comme des partenaires interdépendants les uns des autres.
- L'**interconnaissance** et les **liens** entre les personnes qui intègrent la filière à ses différents maillons en sont des éléments essentiels.
- La transmission des connaissances et des savoir-faire passe par la **rencontre** entre personnes : formation, groupes d'échanges, de co-construction, visites, rencontres...
- Il existe un partage de l'information et une **transparence** entre l'ensemble des acteurs sur les prix, la répartition de la valeur ajoutée, les qualités, les variétés, les process de fabrication...
- La **répartition de la valeur** entre les différents acteurs est considérée comme **juste** par tous. Une part plus importante de cette valeur se situe du côté de la production.
- Les **prix** des produits finaux restent **accessibles** au plus grand nombre.
- Les acteurs de ces filières réfléchissent à la manière d'intégrer la **sélection** et la **multiplication** variétales **participatives** à leurs modèles économiques.
- Les **citoyens** sont des participants actifs à ces filières de proximité.

- Le **lien producteurs-citoyens** se fait sur un territoire donné mais cela n'exclut pas la distance s'il y a de l'interconnaissance.
- Des **collectivités territoriales** peuvent aussi être partenaires de ces filières de proximité.
- Ces organisations révèlent et défendent une **gouvernance plus horizontale**, avec prise de décisions partagées, depuis les semences jusqu'à la consommation des produits.
- Elles sont des espaces dynamiques de **co-innovation** sociales, techniques, culturelles.

L'objectif de ces filières de proximité est de redonner de l'autonomie d'action aux producteurs, transformateurs, distributeurs et citoyens, de favoriser les collaborations entre les acteurs des filières et avec les acteurs des territoires, et d'exprimer un projet politique, des valeurs, des engagements pour le développement d'une économie plus juste, respectueuse du vivant, contribuant au changement sociétal.
